

ECHEANCIER ET PERSPECTIVES

La rentrée 2002 devrait déjà voir évoluer les entrées en apprentissage des jeunes concernés ; le premier semestre doit permettre la mobilisation de tous les acteurs de l'éducation, de l'insertion et du suivi spécialisé et de tous les CFA intéressés.

L'été 2003 donnera l'occasion de transformer l'essai et de pérenniser le dispositif.

L'objectif est d'atteindre dans les deux ans un chiffre de 150 jeunes handicapés en CFA. Ce chiffre est atteint dans de nombreuses régions qui ont mis en place un dispositif équivalent.

Des actions ont d'ores et déjà été planifiées :

En direction des CFA :

Suite à la demande de certaines branches professionnelles, des formations de référents et de formateurs sont déjà proposées et des rencontres spécifiques ont lieu dans les différents réseaux.

L'équipe du CRDI se tient à votre disposition pour définir et mettre en place avec les structures intéressées des modules d'information ou de formation en intra.

Les 2 et 5 avril 2002, nous avons organisé des séminaires pour les responsables et directeurs de CFA au cours desquels nous avons abordés les thèmes suivants :

- Handicaps et mécanisme d'apprentissage
- Ingénierie pédagogique adaptée
- Témoignage d'actions réalisées ou en cours (CFA et structures de suivi)
- Audit de faisabilité
- Labellisation
- Formation de formateurs et de référents
- Partenariat

Des dossiers de labellisation pour les CFA sont à disposition sur demande.

Des formations techniques et/ou généralistes sont proposées aux référents de formation et aux formateurs de CFA aux dates suivantes :

- 22 mai / 6 et 7 juin / 26 juin 2002
- 4 juin / 18 et 19 juin / 9 juillet 2002

En direction des structures d'éducation spécialisée:

Avant l'été, des rencontres seront proposées aux responsables de structures de suivi, d'IME, d'IMPro, d'IR ,pendant lesquelles nous développerons les points suivants :

- Handicaps et mécanisme d'apprentissage
- Témoignage d'action réalisées ou en cours et échange de pratiques
- Orientation et préformation
- Accueil et suivi en CFA / Coordination entre les acteurs de formation et de suivi
- Politique d'intégration en milieu ordinaire de travail

En fonction des demandes et des besoins, il pourra être mis en place des réunions de sensibilisation à l'apprentissage pour les professionnels concernés.

En direction des structures de l'Education Nationale.

De nombreux contacts ont déjà eu lieu avec les différentes instances de l'Education Nationale en lien avec notre mission, à savoir :

- des secrétaires des commissions d'orientation des élèves en difficulté en classes spécialisées (CDES et CCSD).
- des responsables académiques des trois domaines concernés
 - l'apprentissage,
 - l'adaptation et de l'intégration scolaire,
 - l'information et de l'orientation.
- des responsables de centres d'informations et d'orientation (CIO).
- des responsables de classes spécialisées (SEGPA, UPI, EREA).

Notre objectif à court terme est d'informer l'ensemble de ces structures dans les deux académies de notre Région.

Des propositions de partenariat plus spécifiques ont d'ores et déjà été proposées au cours de ces entretiens.

En direction des CTPF:

Dans le cadre général du Schéma Régional pour la formation des personnes handicapées, des journées techniques ont lieu tous les 2 mois entre les CTPF et le résistantes Des thèmes spécifiques à l'apprentissage seront abordés lors des prochains regroupements.

En direction des prescripteurs :

Des réunions sont prévues prochainement pour les responsables des CAP Emploi, des missions locales, des COTOREP et des ANPE. Ces temps seront l'occasion d'échanges et d'informations sur les actions spécifiques menées actuellement en Rhône-Alpes en direction des jeunes personnes handicapées pour l'évitement du milieu protégé et l'intégration des jeunes dans le milieu ordinaire de travail via l'apprentissage.

En direction des chambres de métiers :

Une concertation est en cours au niveau régional. Des contacts existent au niveau local afin de définir les modalités de partenariat, en particulier avec les Centres d'Aide à la Décision.

Des journées de concertation entre les différents acteurs (structures spécialisées – prescripteurs – CFA) intervenant dans le champ de l'insertion des jeunes handicapés par l'apprentissage seront organisées dans l'année 2002.

Une information régulière sera diffusée sur l'évolution du projet par une publication papier et en ligne sur handiplace.org